

Annexe 3 - Programme des travaux et échéancier prévisionnel

Il est prévu que le concessionnaire intervienne chaque année sur 3 immeubles de 70 m² au sol en moyenne représentant un potentiel de 3 cellules commerciales de 70 m² et 2 logements de 70 m² en moyenne par an.

La concession de revitalisation artisanale et commerciale est d'une durée de 12 ans. Il a été décidé de consacrer les 3 dernières années de la concession à la finalisation des opérations en cours. Ainsi le programme global porte sur 27 immeubles représentant un potentiel de 27 cellules commerciales et 54 logements.

	2026		2027		2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034	
	Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Année 6		Année 7		Année 8		Année 9	
	Actif 1	Actif 2	Actif 3	Actif 4	Actif 5	Actif 6	Actif 7	Actif 8	Actif 9	Actif 10	Actif 11	Actif 12	Actif 13	Actif 14	Actif 15	Actif 16	Actif 17	Actif 18
Typologie	Logements	Commerce	Logements	Commerce	Logements	Commerce	Logements	Commerce	Logements	Commerce	Logements	Commerce	Logements	Commerce	Logements	Commerce	Logements	Commerce
Date début travaux	01/01/2026	01/01/2026	01/01/2027	01/01/2027	01/01/2028	01/01/2028	01/01/2029	01/01/2029	01/01/2030	01/01/2030	01/01/2031	01/01/2031	01/01/2032	01/01/2032	01/01/2033	01/01/2033	01/01/2034	01/01/2034
Date fin travaux	01/01/2027	01/01/2027	01/01/2028	01/01/2028	01/01/2029	01/01/2029	01/01/2030	01/01/2030	01/01/2031	01/01/2031	01/01/2032	01/01/2032	01/01/2033	01/01/2033	01/01/2034	01/01/2034	01/01/2035	01/01/2035
Surface utile (m²)	420	210	420	210	420	210	420	210	420	210	420	210	420	210	420	210	420	210

Au-delà de ce planning, les immeubles pressentis, doivent se trouver dans le périmètre déterminé en Annexe 1, à savoir le périmètre de l'ORT.

Un premier travail a pu identifier des possibilités d'intervention dès les premières années de la CRAC sur les immeubles situés :

- 67 / 71 rue la République ;
- 53 rue de la République ;
- Hôtel Mallet ;

La rue de République, secteur prioritaire pour le développement d'activités commerciales, sera priorisée, comme par exemple l'immeuble situé au 1bis rue de Jérusalem (au croisement avec la rue de la République). L'ensemble du parcours marchand qui, au-delà de la rue de la République, est constitué des places Auguste Mallet et Jean Jaurès, de l'avenue Paul Langevin, du boulevard Théodore Lacombe et de la rue Fernand Crémieux connaîtra un intérêt particulier.

Et ce, sans exclure toute fois aucune opportunité d'intervention dans le périmètre de l'ORT reprise en annexe 1.